

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 82-1523/PR/FIN affectant au Ministère de la Défense Nationale une parcelle de terrain sise à Gabode.

n° 82-1523/PR/FIN

Ministère
MINISTÈRE DES FINANCES

Date de publication
7 novembre 1982

Numéro JO
n° 8 du 30/11/1982

Date du numéro
30 novembre 1982

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Il est affecté au Ministère de la Défense nationale une parcelle de terrain d'une superficie de 12 ha 03 environ, sise à Gabode.

Art. 2

- Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation de 50 logements au profit de l'Armée nationale.

Art. 3

- Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le chef du service des Domaines fera remise de la parcelle de terrain susvisée à M. le Ministre de la Défense nationale. Il sera dressé procès-verbal de cette opération, lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.

Art. 4

- Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécute partout où besoin sera.